

Ouverture

Jean-François BERNARDIN Président de l'ACFCI



Jean-François Bernardin intervient brièvement en début de cette 7^e Université.

"En accord avec Raymond Ceccaldi et Jean Femenia, je tiens simplement à vous dire qu'avant d'être nommé Préfet de Corse du Sud, Claude Erignac était à Versailles et nous entretenions des rapports amicaux. Vous comprendrez que je ne pouvais ouvrir l'Université sans que nous ayons, ensemble, quelques secondes de recueillement à la mémoire de cet homme lâchement assassiné par derrière, ici, à Ajaccio".

S'unir pour s'ouvrir

Jean FEMENIA _____
président de la CCI de Bastia et de la Haute-Corse



Laissez-moi vous dire le plaisir que je partage avec Raymond Ceccaldi à vous recevoir sur notre île, pour un événement aussi important pour le monde consulaire que les Universités d'Été des CCI. Mais avant tout, je tiens à féliciter la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud, tout à la fois pour l'initiative de l'organisation de cette manifestation et pour la qualité des lieux qui l'accueillent. Le Palais des Congrès d'Ajaccio est en effet une splendide réussite et un outil formidable dont toute la Corse avait besoin et dont nous sommes tous très fiers. Félicitations

donc, mais aussi remerciements à nos collègues du Sud pour avoir voulu associer la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse, à la mise en oeuvre de cet événement.

Dans le droit fil des actions menées en commun par les deux Chambres de Commerce de Corse, nous nous



**L'union
fait la force**

efforçons de démontrer - autant pour les Chambres de Commerce insulaires que pour l'Europe que ... l'union fait la force ! Conscientes de cet impératif, les deux Chambres de Commerce et d'Industrie de Corse mènent, depuis plusieurs années, des démarches communes dans l'intérêt du développement économique de l'île. Nous l'avons fait avec d'autant plus de conviction, que nos structures constituent un potentiel non négligeable, moteur du développement insulaire.



La Chambre de commerce et d'industrie de Bastia et de la Haute-Corse représente un effectif de 300 agents. La Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio a sensiblement le même effectif. À elles deux, elles gèrent les ports et aéroports, véritables portes ouvertes sur l'Europe. Toutes deux disposent de services de formation adaptés aux besoins des entreprises insulaires. Toutes deux enfin mènent des actions en matière de tourisme, d'assistance technique et de conseil contribuant activement au soutien et au développement du tissu économique. Tout en exerçant des compétences de même nature sur la base de stratégies similaires, chacune a su cependant conserver son identité propre. Ceci s'appuie sur des différences structurelles qui existent entre deux circonscriptions.



L'insularité conduit à l'ouverture sur l'Europe

Partant du potentiel décrit et de la richesse d'adaptation qui découle des particularismes locaux, nos deux CCI ont entrepris une série d'actions qui visent toutes à mieux inscrire notre île et nos entreprises dans le concert européen. C'est parce que l'insularité est un handicap géographique incontournable et préjudiciable au fonctionnement de notre économie que nous avons travaillé en commun sur la préparation de la loi du 22 janvier 2002. Dans le même esprit, nous avons poursuivi des travaux pour en améliorer les dispositifs en pratique en faveur des entreprises. Pour cela, nous avons reçu les appuis du ministre de l'Intérieur, de l'Assemblée de Corse. Nos propositions ont d'ailleurs reçu un écho favorable de la part de Bruxelles. C'est toujours au titre de l'insularité que nos deux CCI sont membres du réseau INSULEUR,

présidé par Romano Mambrini que je salue, et qui a pour vocation de regrouper toutes les Chambres de commerce et d'industrie insulaires européennes. C'est parce que pour nous le tourisme est le principal vecteur de développement économique que nos compagnies consulaires se sont investies dans la promotion, dans l'aide à la commercialisation des produits touristiques en partenariat avec l'agence du tourisme de la Corse.



Bien entendu, toutes les actions entreprises en commun par nos deux CCI ne peuvent être citées, mais nous devons remercier la CRCI PACAC et particulièrement son président Dominique Poggi pour le soutien actif qu'il nous apporte. Mais les liens entre les deux CCI sont désormais tellement forts, les habitudes de travail tellement intégrées, qu'une nouvelle étape de rapprochement va être franchie sous peu. En effet, c'est sous forme d'une association que les deux Chambres de Commerce de Corse seront rassemblées pour les actions régionales à mener.

Ces quelques données locales présentées, tournons-nous vers l'objet de nos travaux : l'Europe. Nous sommes quelques-uns ici à nous rappeler de la naissance de l'idée européenne, mais en 1957



pouvions-nous réellement mesurer l'impact du traité signé à Rome ? Aurions-nous pu imaginer à l'époque, l'importance que prendrait l'Europe dans notre vie quotidienne et dans celle de nos entreprises. Si, de Rome à Maastricht, le processus européen s'est déroulé de façon graduelle, il faut admettre que c'est depuis la création du marché unique que les effets les plus marquants dans la vie du citoyen et les entreprises ont été constatés. Une accélération permanente de la volonté d'intégration européenne a été concrétisée par une série d'événements majeurs comme la monnaie unique européenne, les efforts pour la mise en place d'une défense commune, la réforme de la politique agricole, le pacte de stabilité. Ces événements ont fondé la nouvelle vision de l'Europe et nourrissent dans le même temps leur lot d'interrogations. L'Europe est tout à la fois une idée créatrice en matière politique, mais aussi économique. L'Europe, c'est aujourd'hui une notion vivante, forte et omniprésente. L'Europe, c'est la démocratie, l'Europe, c'est avant tout le citoyen. Afin que celui-ci puisse admettre l'idée de l'élargissement à venir, il faut faire œuvre de pédagogie, lui faire comprendre



la nécessité de cette évolution. Mais il faut aussi lui donner les moyens de préserver sa situation, voire de l'améliorer et ce qui vaut pour le citoyen,

vaut pour l'entreprise. La puissance économique de l'Europe sera d'autant plus forte que les entreprises y trouveront un bénéfice. La grande question demeure cependant posée : comment y parvenir ? L'élargissement produira-t-il une solidarité accrue entre les citoyens ou se dirige-t-on vers une concurrence effrénée ? C'est tout l'objet de notre débat.



Quels bénéfices nous apportera l'Europe, demain ?

Objectivement, pour ce qui est de la Corse, l'insularité, la faible démographie, le tissu économique mal structuré, le développement touristique encore mal défini, apparaissent comme des handicaps certains.

Les analyses récentes en matière d'économie régionale semblent donner peu de chance à la survie des économies isolées comme la nôtre. Les processus de polarisation constatés dans des régions européennes de grande taille accentuent les différences et le handicap avec des régions comme la Corse. Celle-ci n'a pas la capacité de jouer la concurrence par les prix. Elle n'a pas non plus la capacité de se différencier au niveau des produits et des services par des masses suffisantes. Lorsque l'on sait que ces conditions sont encore aggravées pour la Corse par l'insularité et le positionnement à l'écart des grands courants commerciaux, on peut logiquement s'interroger sur les bienfaits que pourrait induire l'élargissement.

Dans ce contexte, il paraît évident que l'adhésion la plus forte à la notion d'Europe élargie passe obligatoirement par la reconnaissance des handicaps économiques permanents. Considérant que toutes les entreprises ne disposent pas des mêmes chances et des mêmes conditions d'accès aux grands marchés européens, seules des politiques spécifiques aux régions défavorisées peuvent permettre de rétablir un juste équilibre. Il paraît donc légitime d'œuvrer pour la mise en place d'une politique intégrée pour les îles. C'est le sens du combat que nous menons au sein des CCI, combat largement partagé par le prési-



dent de l'exécutif qui œuvre dans ce sens auprès des instances européennes.



Pour les îles, une politique intégrée !

J'ai essayé de vous présenter la place et le rôle de nos organismes insulaires, les difficultés qui sont les leurs, et les ambitions qu'ils expriment. Nous sommes conscients que la nouvelle Europe représente pour chacun d'entre nous un formidable enjeu. C'est dans cet esprit que je conclurai en faisant nôtres des idées avancées par Jacques Delors, à savoir que nous devons admettre la compétition parce que nous sommes des entrepreneurs et pour être plus performants, nous devons travailler dans un esprit de coopération et recueillir les fruits de la solidarité

Gagner le Sud

Dominique POGGI

Président de la CRCI Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse

Tout d'abord, je veux vous assurer de tout le plaisir que j'ai, avec l'ensemble de mes collègues et des collaborateurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse, de partager avec vous tous les travaux de cette 7^e Université d'été. Je souhaite ensuite de tout cœur à chacun de vous que ces travaux vous permettent d'en savoir beaucoup plus que vous n'en saviez en arrivant dans ce Palais des Congrès d'Ajaccio.

La conception et la réalisation de ce Palais d'Ajaccio sont dues à la volonté sans faille des élus consulaires qui se sont succédés au fil de l'eau et qui ont su fédérer



toutes les forces de cette région. Ensemble, ils ont réussi ce véritable outil de développement économique et touristique, donnant ainsi l'image d'une Corse entreprenante trop rarement montrée par les médias.



Cette Corse d'hier et d'aujourd'hui, sans rien perdre de ses spécificités, veut s'insérer pleinement dans le monde de demain, celui de l'Union Européenne dont l'élargissement nous concerne tous, élus politiques, représentants des collectivités locales, mais aussi de la société civile.

Nous en sommes persuadés, l'élargissement est une chance pour l'Europe, mais prenons garde, pas n'importe comment. Aujourd'hui, elle recompose ses territoires qui résultent du jeu complexe des hommes.

L'Europe ne doit pas se détourner du Sud au moment où elle s'élargit à l'Est, faute de quoi elle perdrait son âme en retrouvant son unité. Redonner à la Méditerranée la place qui lui revient est indissociable de la dynamique européenne et de la paix parce que les enjeux pour nos entreprises et nos territoires s'inscrivent dans un contexte géopolitique et économique fragile.